

19 mai 2011 : "Memorandum sur la sortie de crise à Madagascar"

Par le Collectif des Citoyens et des Organisations Citoyennes (CCOC)

Voici le mémorandum que le CCOC a élaboré en vue de l'étude du cas de Madagascar lors du Sommet extraordinaire de la SADC en Namibie.

Transmis par Lily Razafimbelo, membre du CCOC et du Réseau international Développement et Civilisations

Mémorandum du CCOC sur la sortie de crise à Madagascar

Le CCOC s'est constitué en FEVRIER 2009 afin de contribuer à la résolution de la crise malgache (qui n'était qu'à son commencement) et d'éviter le retour cyclique de crises.

Il est persuadé que, seuls,

- **Le respect de la dignité humaine, de la liberté et des droits fondamentaux garantissant la paix sociale ;**
- **La restauration d'un véritable Etat de Droit ;**
- **La relance économique, et partant de la création d'emplois ;**
- **La reprise de la machine administrative ;**
- **L'instauration d'un cadre légal de dialogue national**

constituent les pierres angulaires des solutions pérennes de la crise et permettent de prévenir son retour.

Or, plus de deux ans après le début de la crise, nous en sommes loin et les dégâts économiques, sociaux et structurels se font de plus en plus profonds.

Le CCOC manifeste ici son scepticisme face à la feuille de route appliquée actuellement unilatéralement par les autorités de fait. En effet :

- Cette feuille de route est réduite à la seule démarche pour tenter d'accorder une éventuelle reconnaissance internationale de l'autorité de fait ;
- Elle ne prend pas en compte les véritables aspirations populaires et ne traite que de façon superficielle et partielle les problèmes de fond ;
- Elle ignore complètement les préoccupations des autres acteurs de la vie nationale malgache ; en particulier, le secteur privé et la société civile dans toutes ses composantes.

Le CCOC rappelle ici les conditions nécessaires pour garantir une sortie de crise pérenne :

- Mise en place d'un accord consensuel et inclusif pour la gestion de la Transition ;
- Le retour à un climat d'apaisement et de confiance sur l'ensemble du territoire qui passe notamment par l'adoption d'une amnistie générale (prévue par la FDR) ;
- Une CENI impartiale et réellement indépendante ;
- Un calendrier électoral défini en commun ;
- Les chefs d'institution de la Transition et les 4 chefs de mouvances ne peuvent se présenter aux élections présidentielle et législative ;

- Mise en place d'un cadre électoral crédible, neutre et transparent fondé sur des normes internationales avec supervision et appui technique, financier, matériel et logistique des NU (pour se donner les moyens en vue de dissiper les soupçons de manipulations) ;
- Mise en place d'une entité neutre et indépendante pour le suivi et le contrôle de la mise en œuvre du calendrier établi et du travail de l'exécutif

Le CCOC met en garde sur la décision d'entériner des élections réalisées de manière unilatérale, qui résoudraient la situation à court terme mais qui déboucheraient tôt ou tard de nouveau sur une crise.

La crise n'a pu être résolue à ce jour à cause du manque patent/avéré de volonté politique de réaliser des compromis de la part des politiciens plus préoccupés par leur rente que par une solution dans l'intérêt du pays et des malgaches, qui prennent ainsi en otage le présent et l'avenir de vingt millions de Malgaches.

Le CCOC exhorte donc de nouveau les politiciens à mettre l'intérêt national au-dessus de toute autre considération et à parvenir à un accord consensuel et inclusif pour la conduite de la Transition vers des élections véritablement crédibles et transparentes.

Le CCOC remercie la Communauté Internationale de maintenir dans son ensemble son rôle de gardien des principes démocratiques et de ne pas fléchir face à la velléité de certains à reconnaître une transition unilatérale.

Si je puis me permettre j'ajouterais ceci à la fin du texte : "Les décisions que la SADC va prendre lors du prochain Sommet sur la crise malgache, sur la solution malgacho-malgache et la médiation, vont avoir de grandes répercussions sur l'avenir des 20 millions de malgaches et orienter, jusqu'à un certain point, la trajectoire de l'histoire du peuple malgache. Tout comme celles, et en premier lieu, de la société civile malgache, la responsabilité, la réputation et la crédibilité de la communauté internationale sont engagées"

L. Razafimbelo

Source : http://www.lebret-irfed.org/spip.php?page=article&id_article=551